

Séance portes ouvertes pour l'Agrivoltaïsme de Chute-à- Blondeau

Date: 24 juillet 2025 / 18 h 30 à 20 h 30

Lieu : Centre communautaire de Chute-à-Blondeau

Coordonnées du promoteur :	info@chute-a-blondeauagrivoltaics.ca
Nom du projet:	Agrivoltaïsme de Chute-à-Blondeau
Capacité nominale maximale:	18 MWac
Technologie:	Solaire photovoltaïque (PV)

PRÉSENTATEURS

Compass Greenfield Development (CGD)

Jonathan Cheszes

Rim Assaad

Jean-Luc Mainville

Seyara Wijesinghe

ORDRE DU JOUR

La séance portes ouvertes a permis aux participants de consulter des panneaux d'information présentant des détails clés sur le promoteur et le projet. L'équipe de présentation a échangé avec les participants, répondu à leurs questions et sollicité leurs commentaires sur le projet.

Les panneaux présentés couvraient les sujets suivants :

- € Projets de CGD au Canada
- € Les besoins énergétiques de l'Ontario
- € Qu'est-ce que l'agrivoltaïsme ?
- € À propos du projet
- € Conception préliminaire du projet
- € Pourquoi votre municipalité ?

- ∞ Conformité réglementaire et environnementale / Échéanciers de développement
- ∞ Récapitulatif de la rencontre communautaire du 23 avril / Changements à la conception préliminaire

Veillez consulter l'Annexe A pour les panneaux présentés lors de la séance, qui incluent les détails du projet.

Veillez consulter l'Annexe B pour des photographies de la séance portes ouvertes.

APERÇU DE LA SÉANCE PORTES OUVERTES

Deux personnes ont assisté à cette rencontre. Les participants ont posé des questions et demandé des renseignements sur le projet et ses impacts. Les questions soulevées lors de la séance sont résumées ci-dessous.

Si, en consultant ce compte rendu, vous ne voyez pas votre préoccupation abordée, veuillez contacter l'équipe du projet à l'adresse : info@chute-a-blondeauagrivoltaics.ca

RÉSUMÉ DES QUESTIONS ET PRÉOCCUPATIONS

1. Composante agrivoltaïque du projet

- a. *Y aura-t-il des moutons sur le site ?*

Ce projet sera un projet d'agrivoltaïsme, soit la cohabitation d'une activité agricole et d'une installation de production solaire. Compass Greenfield Development s'engage à démarrer le projet solaire avec du pâturage de moutons et, éventuellement, des cultures récoltées à la main. CGD s'associera avec un éleveur de moutons local pour ce volet du projet.

2. Conception préliminaire du projet

- a. *Y aura-t-il une génératrice de secours rattachée au système ?*

On ne sait pas encore s'il y aura une génératrice de secours sur ce site. Les systèmes d'alimentation de secours sont parfois nécessaires pour alimenter les moteurs du système de suivi à axe unique en cas de panne du réseau. Une fois le système de support sélectionné, nous saurons alors si une alimentation de secours est requise.

3. Calendriers et déclassement

- a. *À la fin de 20 ans, le contrat du projet pourrait-il être prolongé ?*

La durée du contrat est de 20 ans, fixe et sans clause de renouvellement automatique. Tout renouvellement ou nouveau contrat après l'échéance dépendrait des besoins futurs de l'IESO, de la performance et de l'état du projet, ainsi que des conditions réglementaires et du marché à ce moment-là.

- b. Quel est le calendrier de construction ? Quel est le calendrier global entre l'approbation du projet et sa mise en service ?*

La réalisation complète du projet prendra environ quatre ans à partir de l'acquisition des terrains. Ce projet fait partie d'un processus d'approvisionnement centralisé géré par La Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) et comprend les étapes suivantes :

Avant l'attribution du contrat par la SIERE :

- a. Acquisition des terrains – Achèvement prévu en 2025
 - b. Appui du conseil municipal requis pour la soumission à l'appel d'offres de la SIERE – En cours
 - c. Soumission à l'appel d'offres – 16 octobre 2025
- II. Attribution du contrat par la SIERE – Cible T2 2026
- III. Après l'attribution du contrat par la SIERE
- a. Autorisations du projet (environnementales provinciales et utilisation municipale du sol) – Environ 1 an (T2 2026 à T2 2027)
 - b. Construction – 9 à 12 mois (T2 2027 à T1 2028)
 - c. Mise en service commerciale (+/- T2 2028)

- c. Quand le projet sera-t-il déclassé?*

Le projet sera démantelé à la fin de son exploitation, ce qui dépendra de la poursuite ou non de son exploitation après la fin du contrat. Chute-à-Blondeau Agrivoltaics Inc. est responsable de l'ensemble des activités de démantèlement et de la remise en état du site du projet à la fin de la durée du contrat.

- c. Pourquoi la durée de vie du projet est-elle limitée à seulement 25–30 ans ? Pourquoi ne pas le maintenir en opération plus longtemps ?*

Après 25 à 30 ans, l'efficacité des panneaux solaires diminue, ce qui rend souvent la poursuite de l'exploitation moins rentable, sauf si l'équipement est remplacé ou amélioré.



COMPASS
GREENFIELD DEVELOPMENT

ANNEXE A

AFFICHES DE LA RÉUNION
PUBLIQUE COMMUNAUTAIRE

Bienvenue

à la journée portes ouvertes
publique pour l'agrivoltaïque de

Chute-à-Blondeau



COMPASS
GREENFIELD DEVELOPMENT



L'Ontario a un besoin urgent de nouvelle capacité énergétique

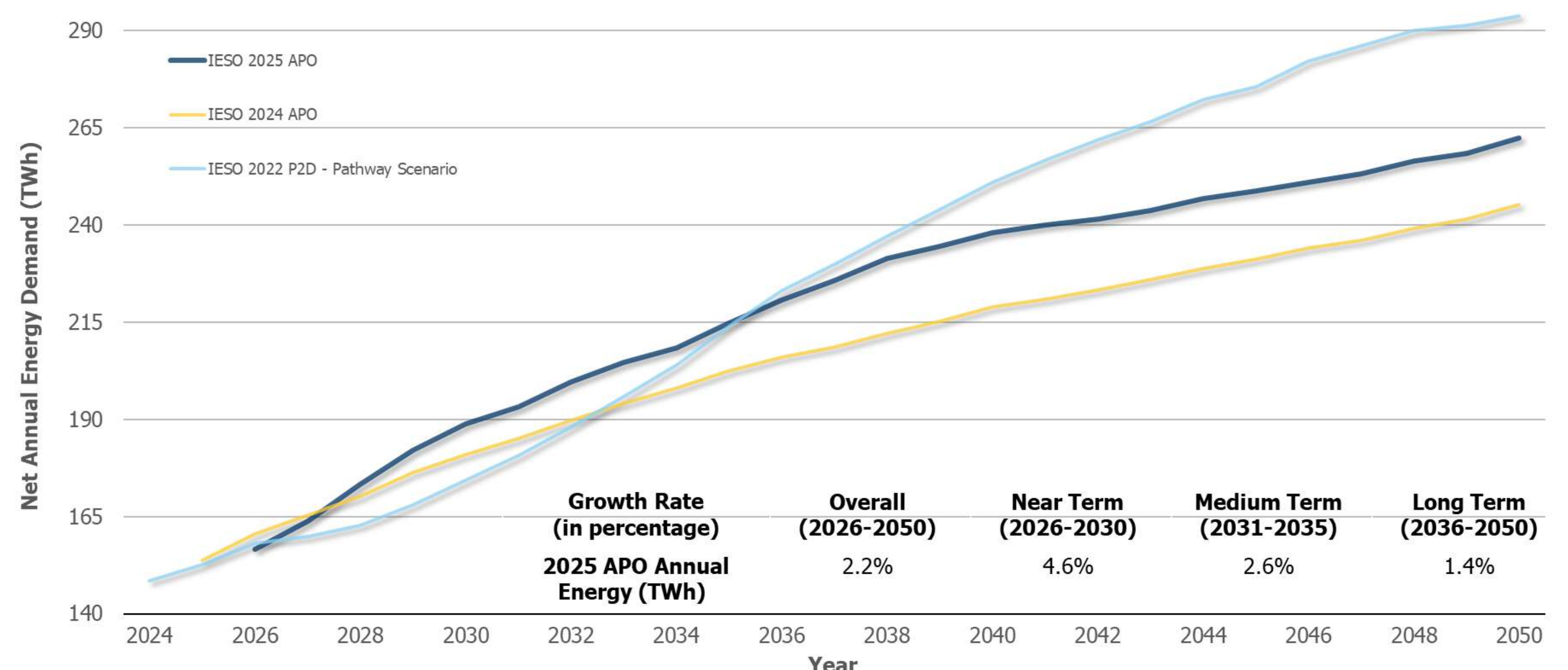


En octobre 2024, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) de l'Ontario a mis à jour ses prévisions de la demande et a indiqué qu'elle s'attend à une augmentation de 75 % de la demande énergétique entre 2025 et 2050.



Prévisions de la demande énergétique annuelle

Croissance de la demande de 75 % d'ici 2050



Qu'est-ce qui stimule la croissance de la demande ?

- Forte augmentation de la demande à court et moyen terme
- La croissance du secteur industriel et des centres de données constitue le facteur déterminant de la nouvelle demande
- La production industrielle de véhicules électriques et les sous-secteurs de la chaîne d'approvisionnement
- La croissance du secteur commercial, l'augmentation de la population et l'électrification continuent de stimuler la demande en électricité à l'échelle de la province.

Pour répondre à cette croissance de la demande, l'IESO a prévu plusieurs périodes de soumission dans le cadre de l'appel d'offres à long terme 2 (Long-Term 2 RFP), la première date limite de soumission étant fixée au 16 octobre 2025.



Qu'est-ce que l'agrivoltaïque?

- L'agrivoltaïque est la double utilisation des terres pour des activités agricoles et de production d'énergie solaire.
- L'agrivoltaïque est déjà courant en Ontario, où des moutons sont utilisés dans plusieurs projets pour entretenir la végétation des fermes solaires.
- La zone clôturée des projets solaires offre une protection pour le troupeau, et les panneaux fournissent de l'ombre, tandis que les moutons entretiennent la végétation.

L'engagement de CGD envers l'agrivoltaïsme

Phase 1 : Pâturage ovin

Pâturage des moutons dans des champs ouverts de l'Est de l'Ontario et entre les rangées de panneaux solaires.



Phase 2: Production Agricole

Le domaine de l'agrivoltaïsme continue de progresser. Dépendant des ressources en sol et en eau, CGD s'engage à mettre en place une production agricole au projet proposé de Chute-à-Blondeau pendant toute la durée de vie du projet proposé.

En savoir plus sur l'agrivoltaïsme



À propos du projet proposé



Nom du projet
**Le projet agrivoltaïque de
Chute-à-Blondeau**

Développeur
Compass Greenfield Development

Capacité nominale maximale
18 MW

Numéro d'identification de la propriété (NIP)
54186-1019, 54186-1028

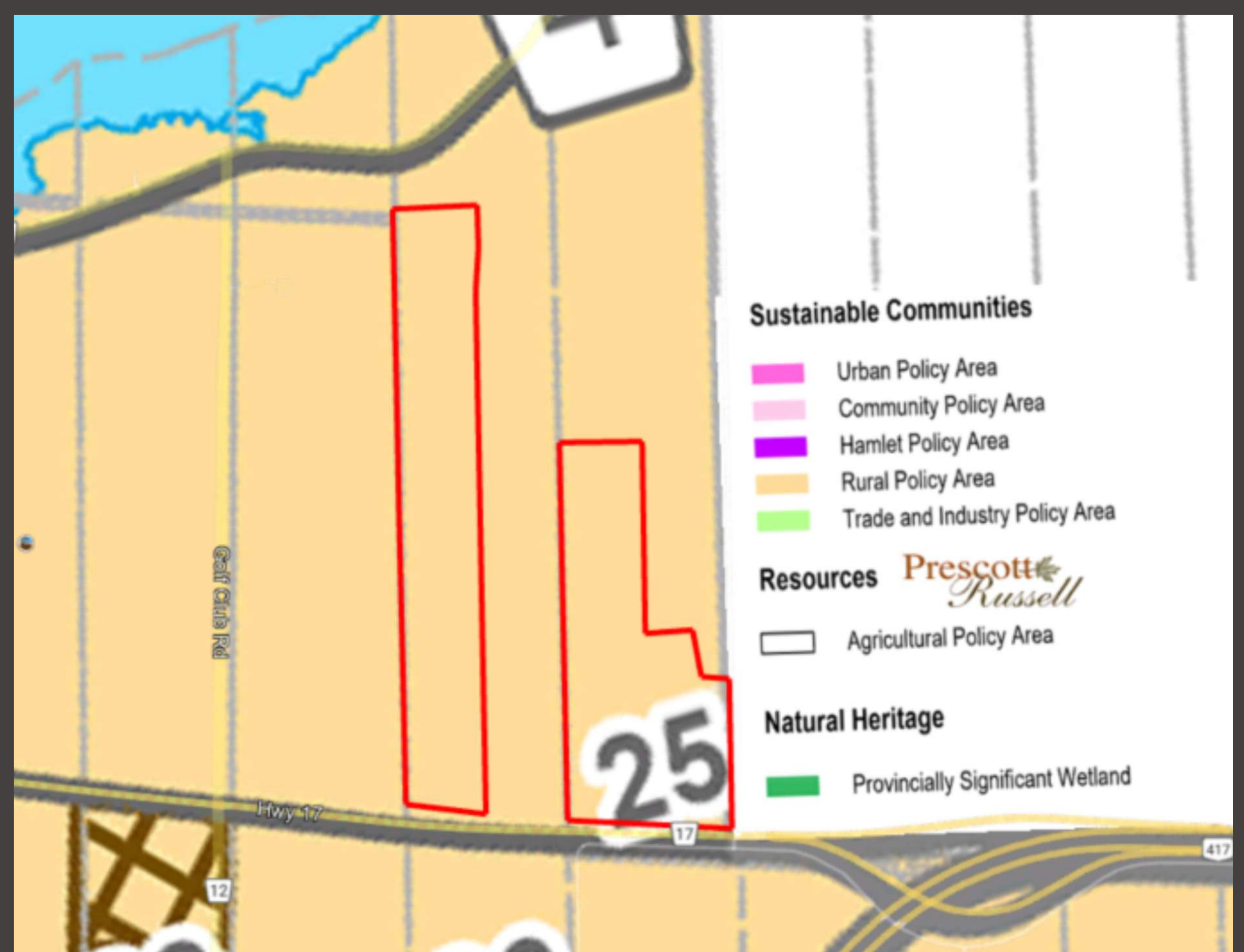
Technologie
Solaire (Agrivoltaïque)

Intersection principale
Route 17 et chemin Gourley

Point de raccordement
**La parcelle d'origine (54186-1019) et la parcelle
d'agrandissement (54186-1028) seront
directement raccordées aux lignes de distribution
d'Hydro One le long de l'autoroute 17, lesquelles
sont reliées à la station de transformation de
Longueuil.**

Désignation sur le Plan officiel

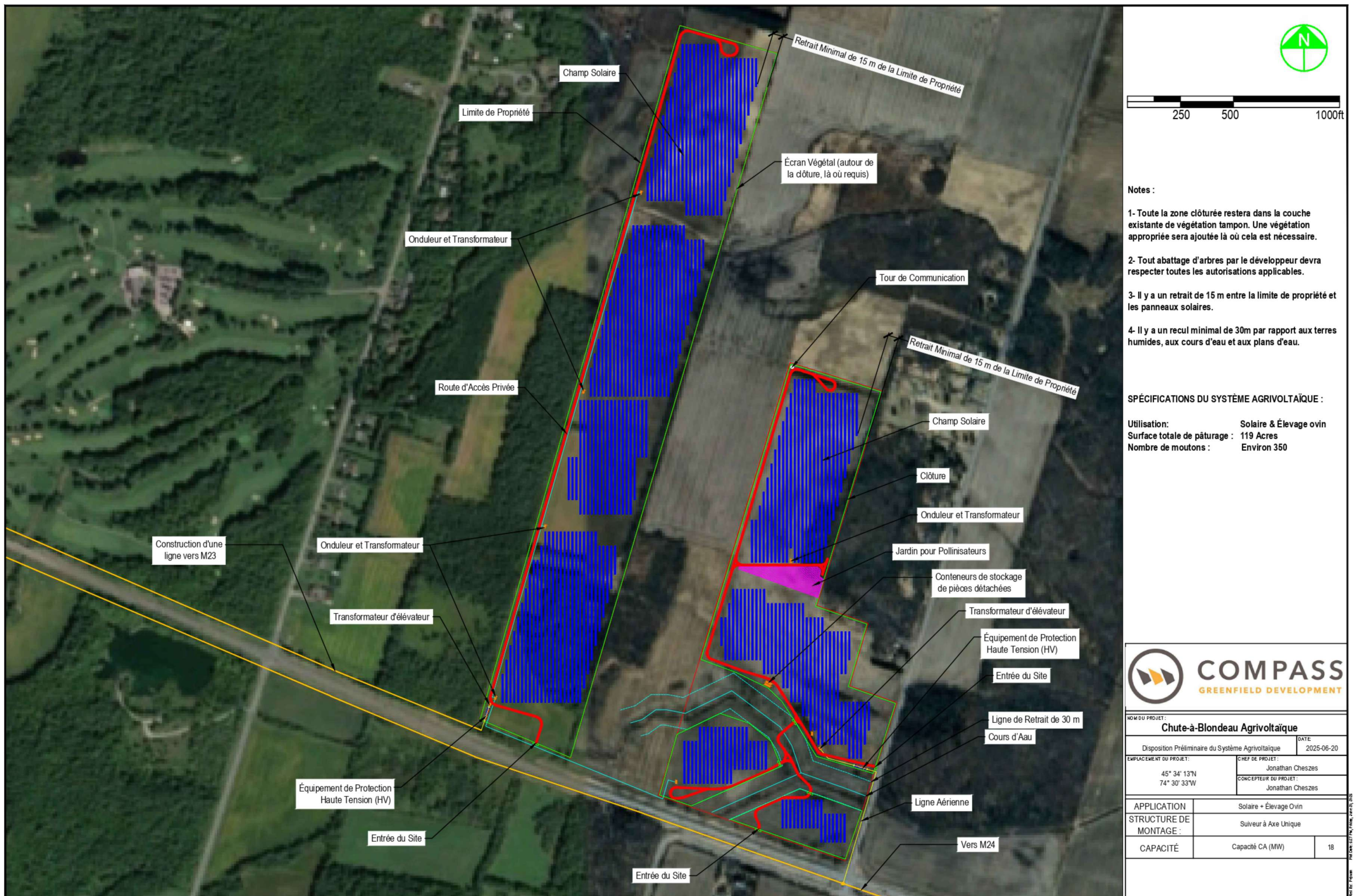
 Limite de la propriété



Site Web du projet
chute-a-blondeauagrivoltaics.ca

Courriel du projet
info@chute-a-blondeauagrivoltaics.ca

Conception préliminaire : quel est l'impact sur le terrain ?



Fondations des supports

Des pieux en acier sont vissés dans le sol. Lors du démantèlement, les pieux peuvent être retirés, permettant ainsi de remettre le terrain à son état initial.

Conception et espacement des supports

Les rangées sont généralement espacées de 25 pieds. Les supports seront soit à inclinaison fixe, soit à suivi solaire (tracking).

Emprise au sol

Environ 119 acres.

Écran visuel

Engagement à ajouter une bande végétale le long du périmètre là où elle n'existe pas déjà.

Sécurité

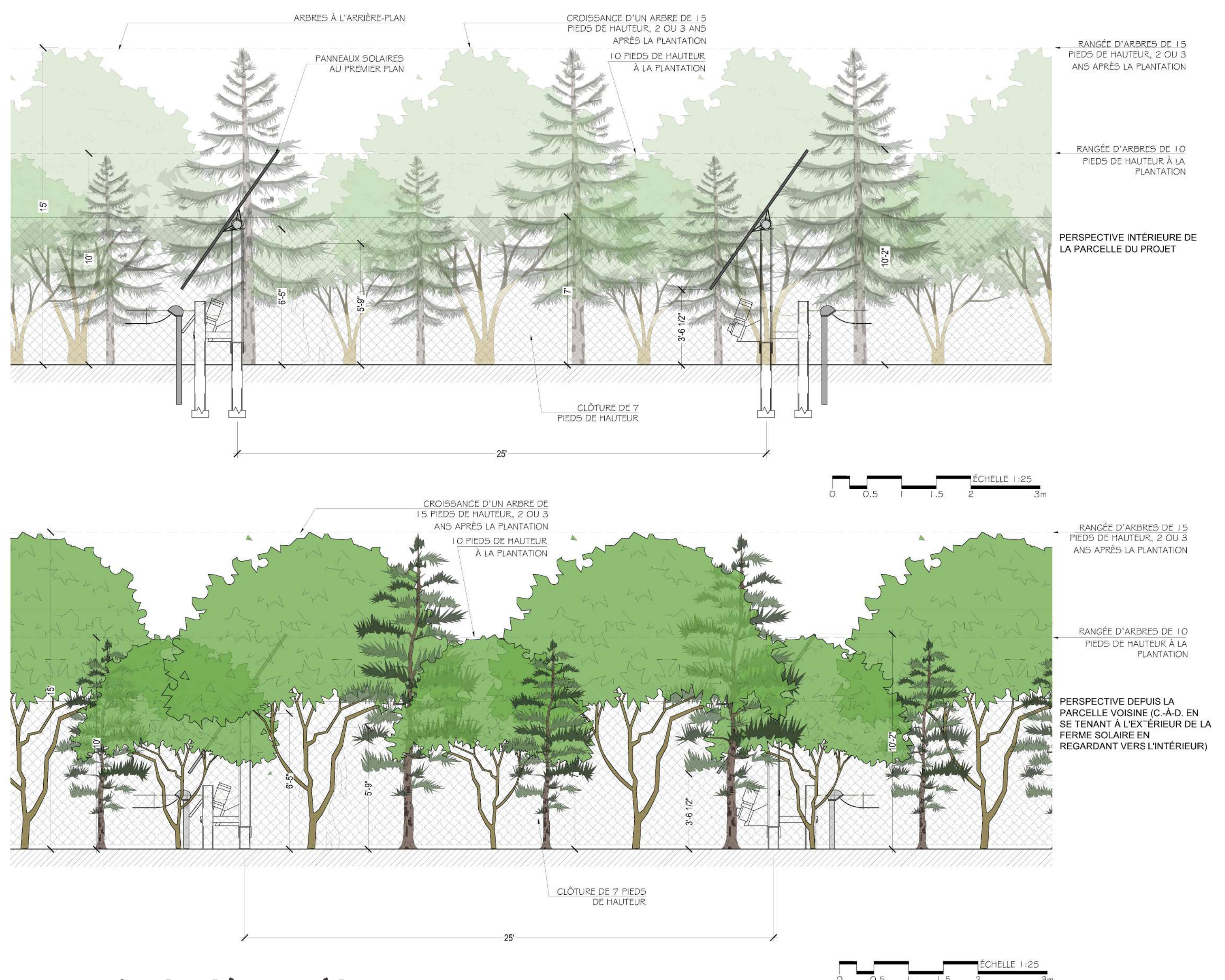
Le site du projet sera clôturé et verrouillé.

Exploitation

Le projet est surveillé et contrôlé à distance 24 h/24, 7 j/7. Les équipes d'exploitation et de maintenance sont basées localement en Ontario. Des visites planifiées sur le site auront lieu quatre fois par an.

Raccordement

Le système solaire sera connecté au réseau de distribution d'Hydro One.



Garantie de démantèlement

Une garantie sera déposée à mi-parcours du contrat du projet afin de garantir la disponibilité des fonds nécessaires au démantèlement.

Agrivoltaïsme

Le projet agrivoltaïque de Chute-à-Blondeau accueillera de l'élevage ovin.



Le développement de l'énergie solaire sur des terres privées s'inscrit dans l'engagement de la municipalité d'East Hawkesbury à atténuer les changements climatiques. De plus, le Plan officiel des Cantons unis de Prescott et Russell soutient le développement solaire.



Plan de gestion de l'énergie de la municipalité d'East Hawkesbury

Page 3 : Le Plan de gestion de l'énergie de la municipalité d'East Hawkesbury indique qu'il « aspire à faire preuve de leadership dans la promotion et le développement de systèmes d'énergie renouvelable compatibles avec nos objectifs de gestion des actifs et de planification de l'utilisation des sols ».

Plan officiel des Cantons unis de Prescott et Russell

3.6 CONSERVATION DE L'ÉNERGIE, QUALITÉ DE L'AIR ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Promouvoir le développement, la conception et l'orientation des bâtiments qui maximisent l'utilisation d'énergies alternatives ou renouvelables, telles que l'énergie solaire et éolienne.

Avantages pour la communauté

Optimisation de l'utilisation des terres : Pendant l'exploitation solaire, un pâturage de moutons sera présent sur le site du projet. Il est également prévu d'intégrer une seconde phase de culture agricole.

Un réseau énergétique local renforcé : des générateurs d'énergie distribués et connectés contribuent à la résilience du réseau électrique municipal.

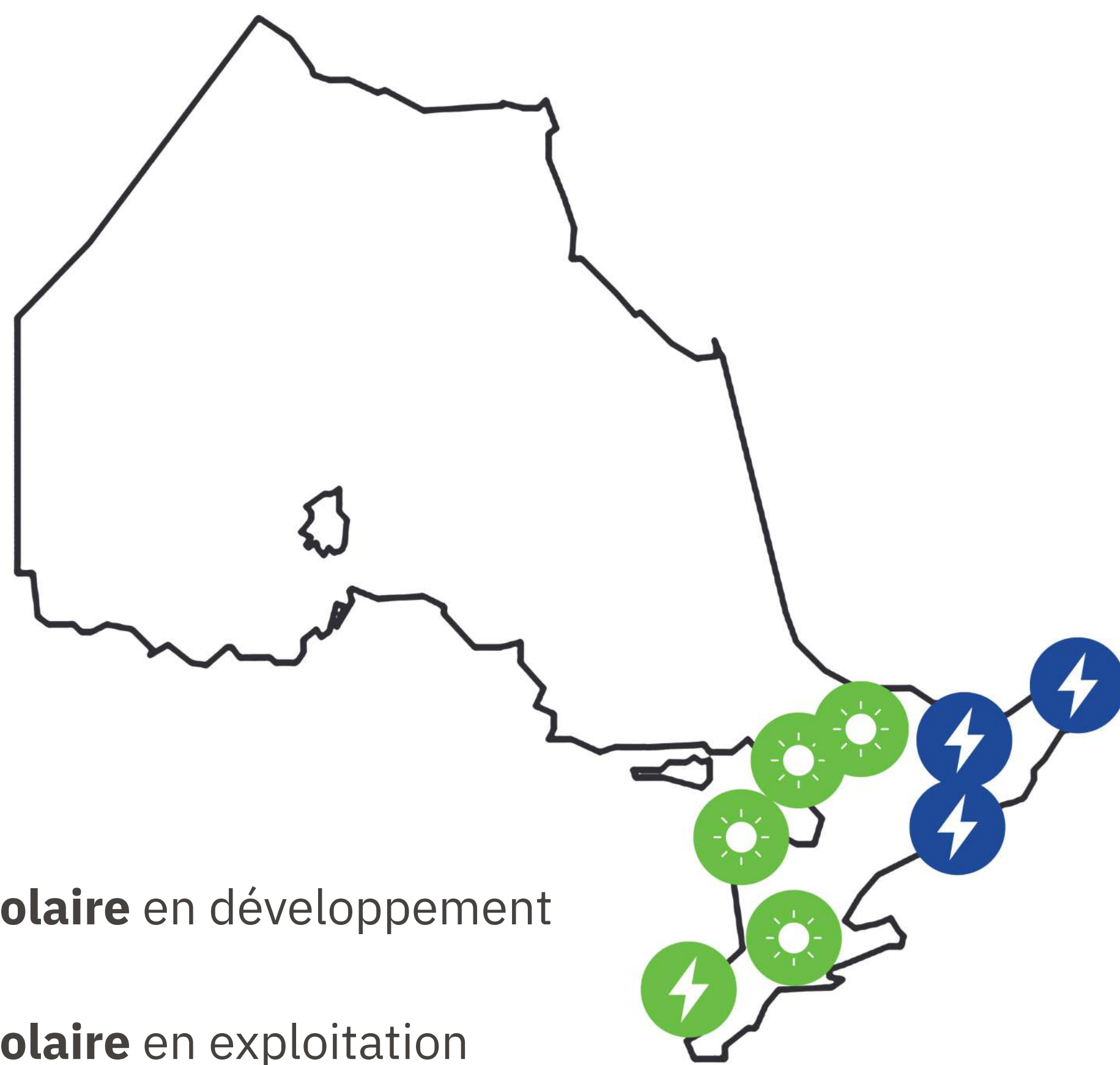
Création d'emplois et stimulation économique locale : la construction entraînera la création d'emplois. L'activité sur le site générera des revenus supplémentaires pour les entreprises locales.

Entente sur les avantages communautaires (EAC) : CGD s'engage à verser un paiement annuel de 1 000 \$/MWac à la municipalité.

CGD prendra en charge tous les coûts engagés par des tiers liés aux examens des permis effectués par la municipalité pour soutenir ce projet.

Augmentation de la base fiscale pour la municipalité.

Ontario



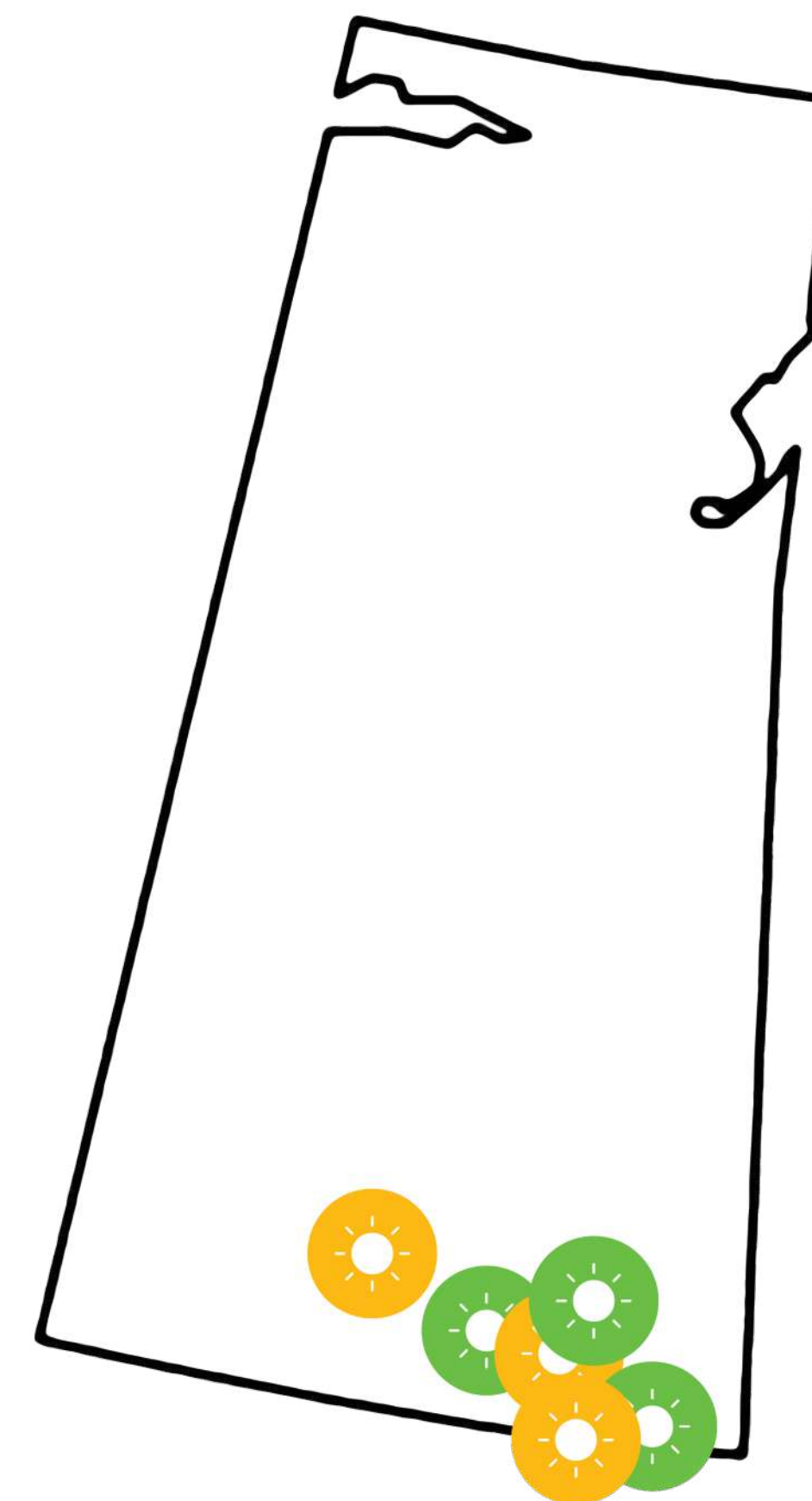
 **Projet solaire** en développement

 **Projet solaire** en exploitation

 **BESS Projet** sous contrat et en développement

 **BESS Projet** en exploitation

Saskatchewan



Au total, nous comptons plus de 50 MW de projets solaires et de stockage par batterie en exploitation, en construction ou sous contrat, ainsi qu'un potentiel additionnel de 500 MW en phase initiale de développement en Ontario et en Saskatchewan.

Plus de 10 ans d'expérience dans le développement de projets énergétiques en Ontario

- Leader de l'industrie dans le développement de projets d'énergie renouvelable et propre à travers l'Ontario.
- Nous avons développé plus de 100 projets d'énergie renouvelable en Ontario, représentant plus de 100 mégawatts (MW) au cours des six dernières années.
- Nous avons un historique de réussites grâce à des experts qui ont conçu et lancé les programmes d'approvisionnement en énergie renouvelable et propre de l'Ontario dans le secteur public.
- A obtenu l'attribution de six projets totalisant plus de 45 MW / 200 MWh de stockage d'énergie par batterie lors des deux derniers processus d'approvisionnement de la SIÈRE.



Les sujets abordés étaient les suivants :

- Barrières visuelles
- Composante agrivoltaïque du projet
- Valeur des propriétés
- Avantages du projet
- Critères de sélection du site du projet
- Conception préliminaire du projet
- Impacts environnementaux du projet
- Calendrier du projet
- Questions de santé et sécurité

Le procès-verbal de notre précédente réunion communautaire, tenue le 9 mai 2025, a été mis en ligne et est disponible sur le site web de notre projet :

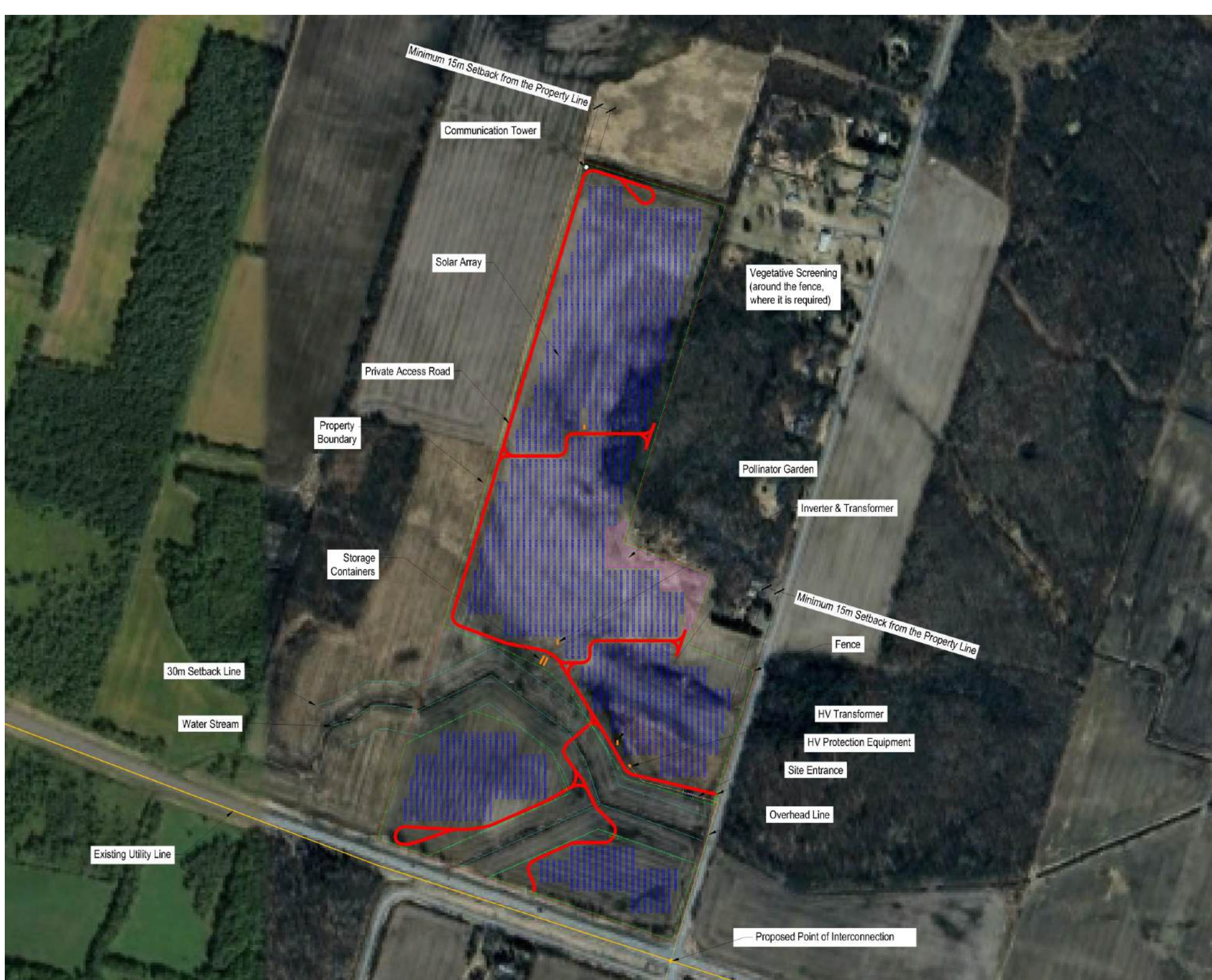


Site Web du projet :
www.chute-a-blondeauagrivoltaics.ca

Courriel du projet :
info@chute-a-blondeauagrivoltaics.ca



Modifications de la conception préliminaire



Conception précédente



Nouvelle conception

Résumé des modifications de conception dans le nouveau projet proposé :

- Acquisition d'un nouveau terrain pour étendre le projet sur une propriété située à l'ouest de la propriété d'origine
- Augmentation de la capacité contractuelle maximale de 9,5 Mwc à 18 Mwc



COMPASS
GREENFIELD DEVELOPMENT

ANNEXE B

PHOTOS DE LA RÉUNION
PUBLIQUE COMMUNAUTAIRE

WELCOME
TO THE PUBLIC OPEN HOUSE FOR
CHUTE-À-BLONDEAU
AGRIVOLTAICS



Bienvenue
à la journée portes ouvertes
publique pour l'agrivoltaïque de
Chute-à-Blondeau









EXIT

Conformité réglementaire

Conformité environnementale

Calendrier de Développement

Regulatory Compliance

Environmental Compliance

Development Timeline

Why your Municipality?

Community Benefits

Pourquoi votre municipalité ?

Avantages pour la communauté